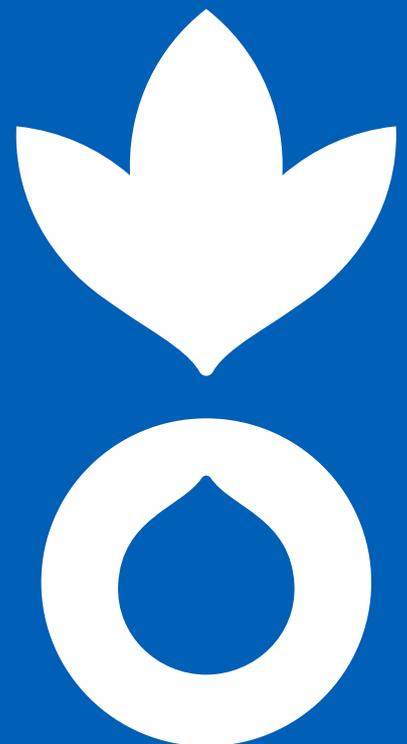


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU FERLO, SÉNÉGAL



POINTS SAILLANTS

- Faible taux de couverture végétale au centre de la région de Louga et la bande de Saint-Louis à Matam
- Concentration du bétail globalement moyenne à forte dans les régions du nord (Matam et Saint-Louis)
- Forte utilisation des forages comme source d'abreuvement du bétail
- Tendence passable de l'état d'embonpoint des petits et gros ruminants
- Stabilité du prix de l'aliment de bétail sur la majorité des sites de surveillance pastorale



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs acteurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un relais du RBM, qui est chargé de collecter à la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages téléphoniques, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site du GEOGLAM.

SITUATION PASTORALE

PÂTURAGES

Sur la période de février à mars 2021, la fraction de couverture de la végétation (sèche et humide) est globalement acceptable au niveau de la zone agropastorale du Ferlo à l'exception de la bande Nord allant de Saint-Louis à Matam (entre 40 et 60 %) et la région de Louga dans sa frange centre-Ouest (20 et 40 % de couverture) (Figure 1).

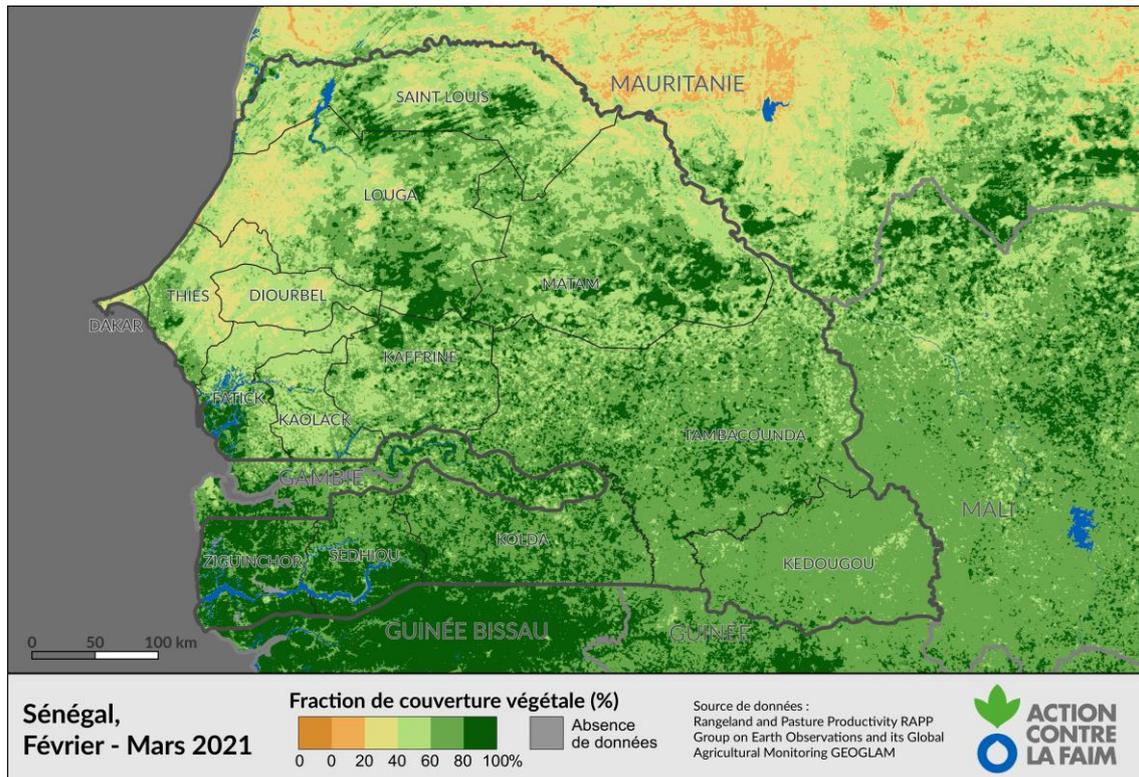


Figure 1- Fraction de couverture végétale entre février et mars 2021 sur le Sénégal

La tendance observée au niveau la couverture végétale est confirmée au niveau de la carte d'anomalie de couverture végétale calculée sur la période 2001-2021 et qui montre un déficit par rapport à la situation normale au centre de la région de Louga, le nord de la région de Tambacounda et le sud de la région de Matam (Figure 2).

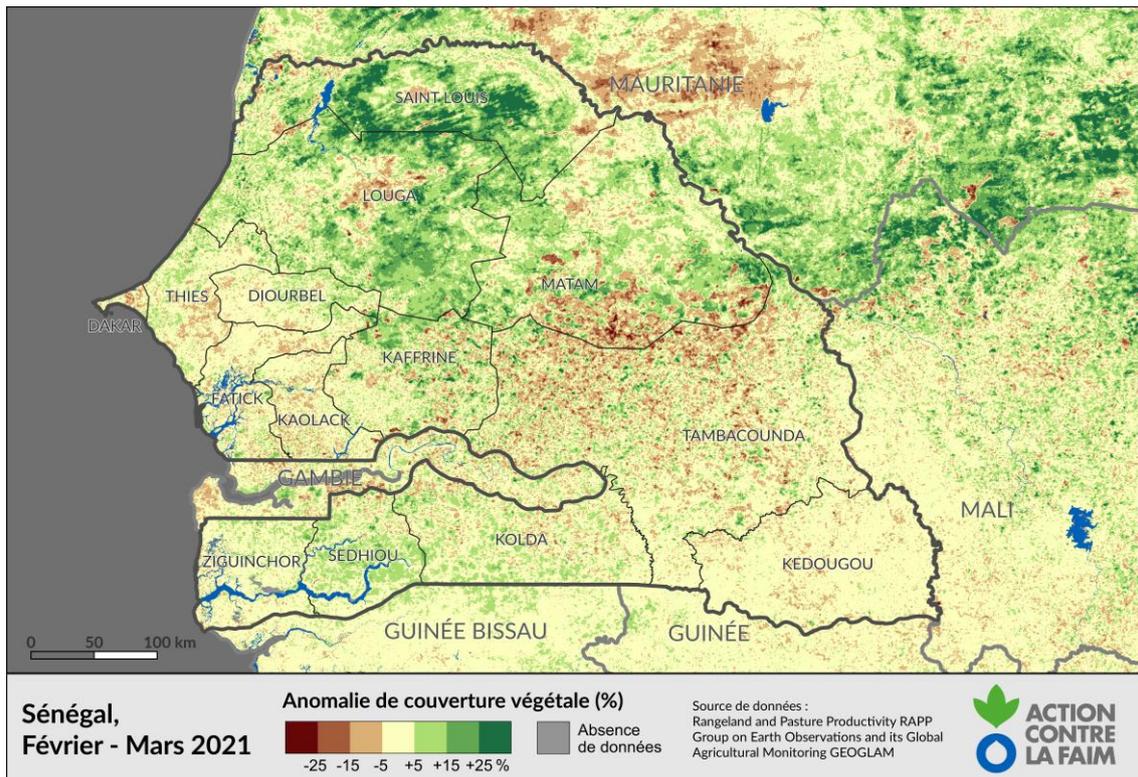


Figure 2- Anomalie de couverture végétale entre février et mars 2021 sur le Sénégal

Au niveau des sites de surveillances pastorales, les ressources en pâturage sont également globalement notées suffisante avec cependant une tendance vers une situation moyenne, comparée à la période précédant. Cette tendance est plus remarquable dans les sites de la zone nord et la région de Louga. Ce qui confirme les observations sur le taux et l'anomalie de couverture végétale sur la période février à mars (Figure 3).

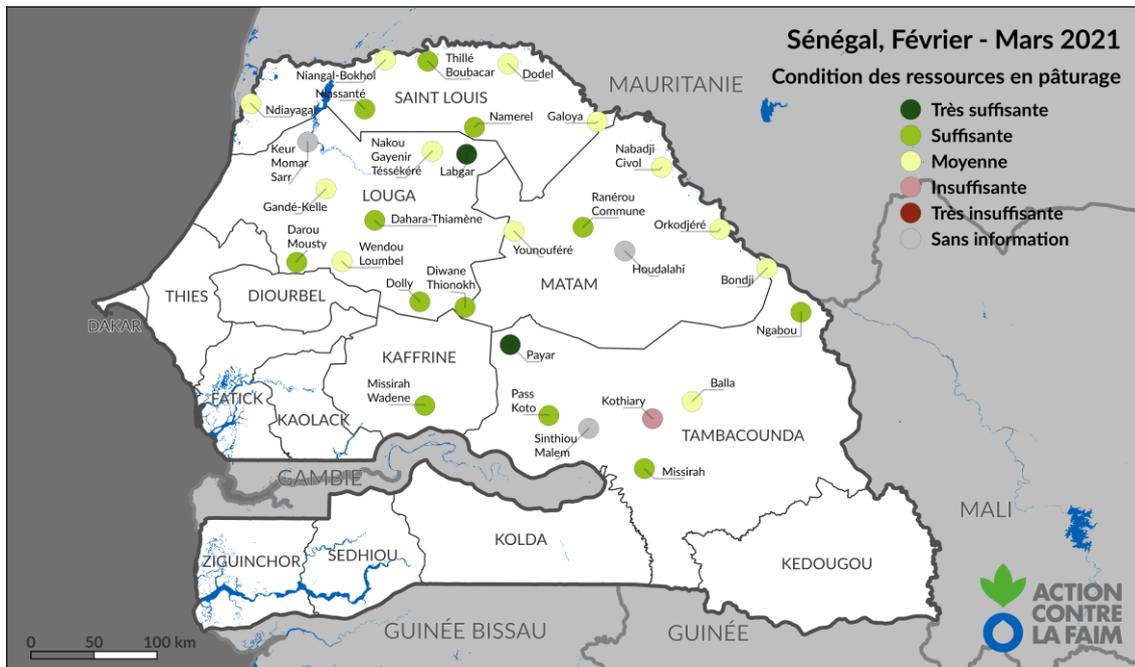


Figure 3- Situation des ressources en pâturage enregistrée entre février et mars 2021 sur le Sénégal

RESSOURCES EN EAU

La disponibilité des ressources en eau au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 4) est suffisante de manière générale au niveau la zone agropastorale du Ferlo à l'exception des sites de Bondji (Région de Tambacounda), Thilé Boubacar (Région de Saint-Louis) et Dolly (Région de Louga)

L'utilisation du Forage reste majoritaire au niveau de la zone agropastorale du Ferlo (Figure 5).

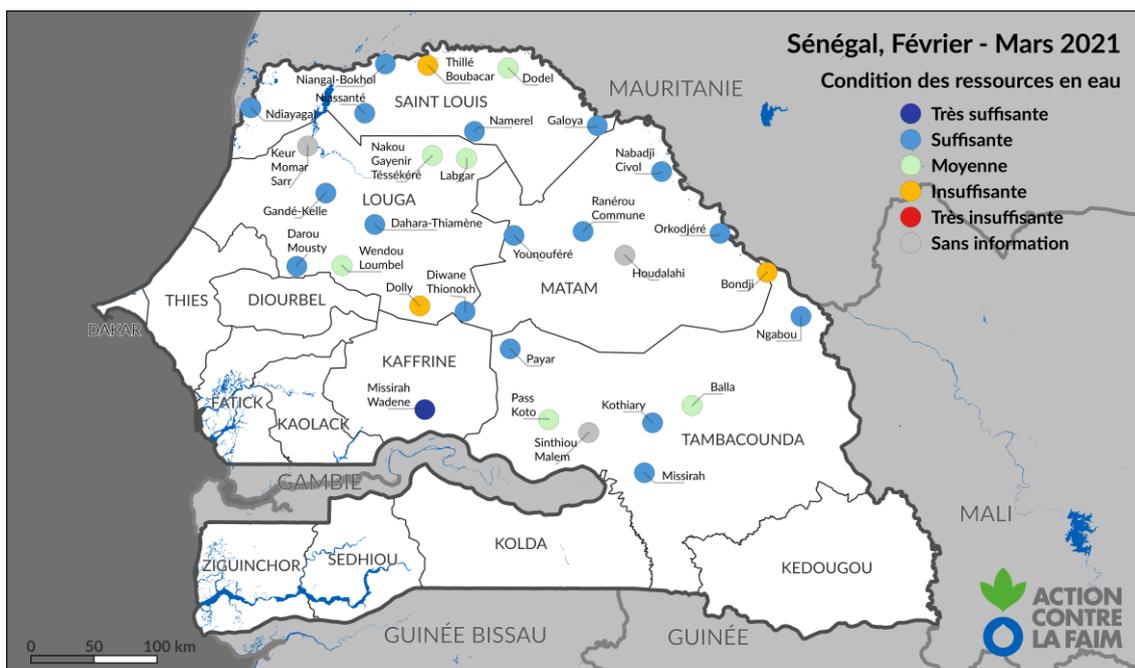


Figure 3- Situation des ressources en eau enregistrée entre février et mars 2021 sur le Sénégal

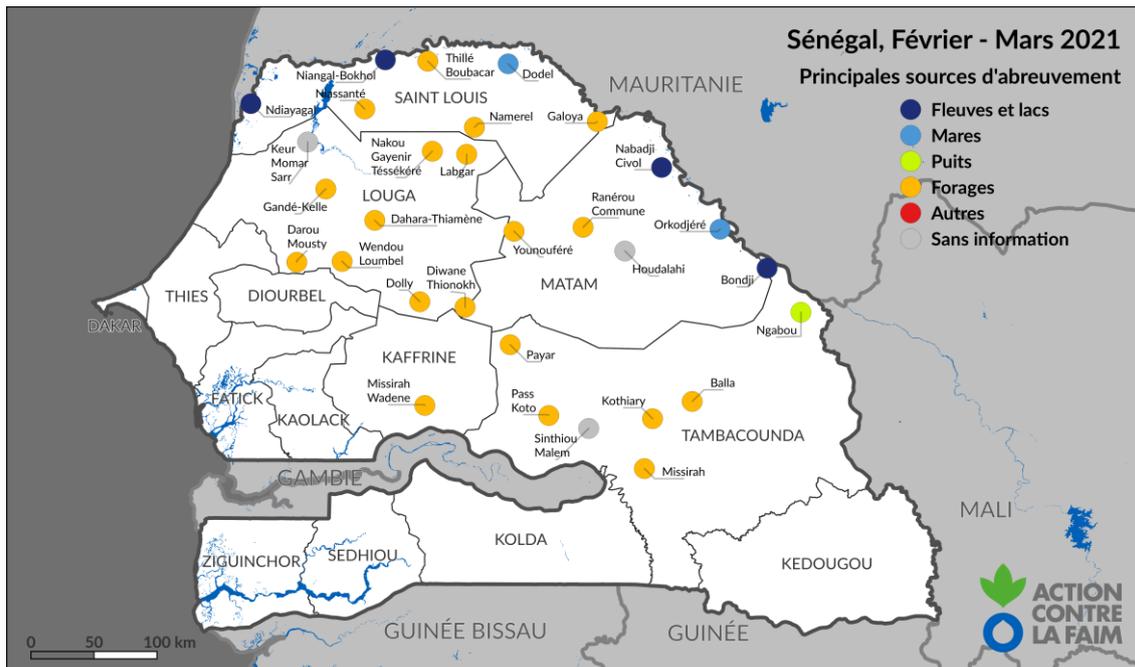


Figure 4 - Principales sources d'abreuvement utilisées entre février et mars 2021 sur le Sénégal

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

La concentration du bétail reste globalement moyenne dans les régions nord de la zone agropastorale du Ferlo (régions de Saint-Louis et Matam) et forte à moyenne dans la région de Louga, Kaffrine et Tambacounda. Le site de Payar (région de Tambacounda) présente la plus grande concentration du bétail (Figure 6).

Deux grands mouvements sont observés durant la période février-mars 2021, des arrivées précoces du centre de la région de Louga vers les régions de Kaffrine et de Tambacounda, mais également du nord de la Mauritanie en destination de la région de Tambacounda.

Des arrivées massives du bétail sont également notées dans les zones de Galoya en provenance du Djéri du département de Podor et de la zone de Ranérou. En réalité ces arrivées massives dans la zone de Goloya ne constituent pas des mouvements de retour des transhumants, mais plutôt la recherche d'opportunités d'affaire pour vendre le bétail avant la période soudure.

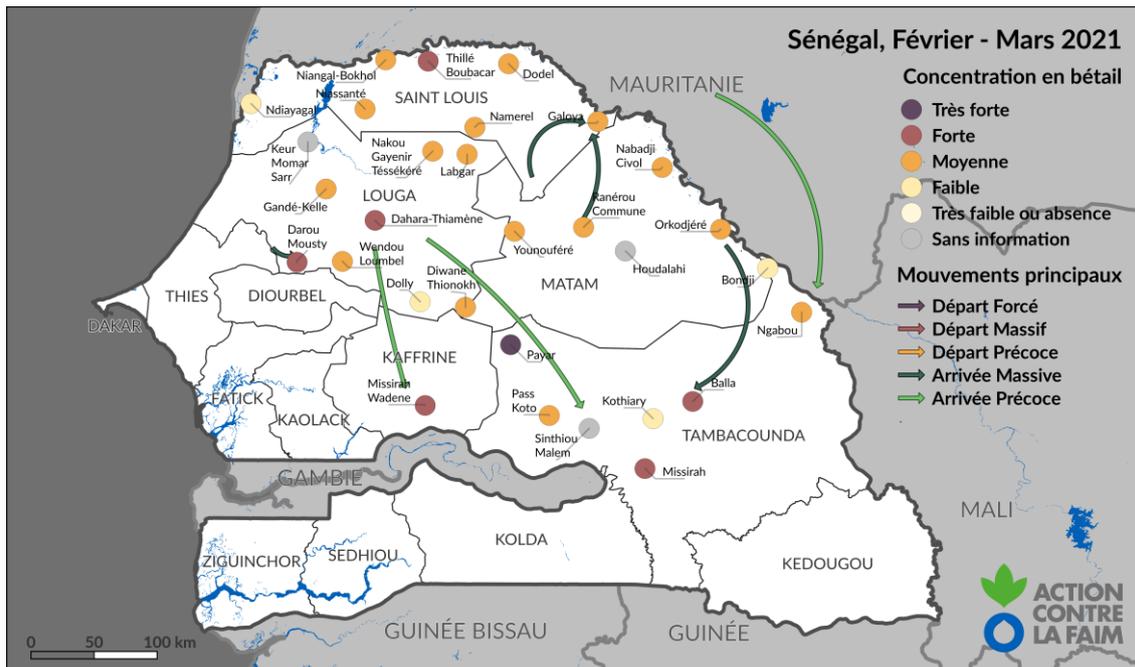


Figure 6 - Concentration et Mouvements du bétail entre février et mars 2021 sur le Sénégal

ÉTAT D'EMBONPOINT

L'état d'embonpoint des petits ruminants montre une tendance vers une situation passable (Figure 7), avec une détérioration attendue à l'approche de la période de soudure. Les sites de Dodel (Région de Saint-Louis) et Tassékéré (Région de Louga) affichent déjà un état d'embonpoint médiocre pour les petits ruminants en particulier les ovins.

Une situation similaire se présente concernant les grands ruminants (Figure 8).

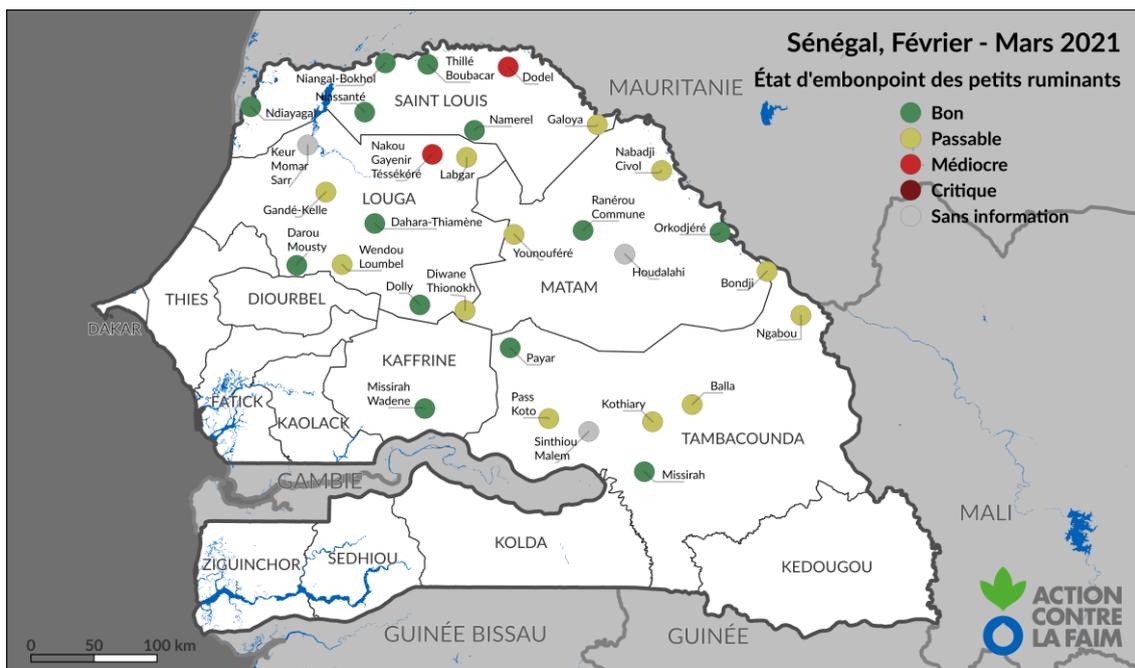


Figure 7- État d'embonpoint des petits ruminants enregistré entre février et mars 2021 sur le Sénégal

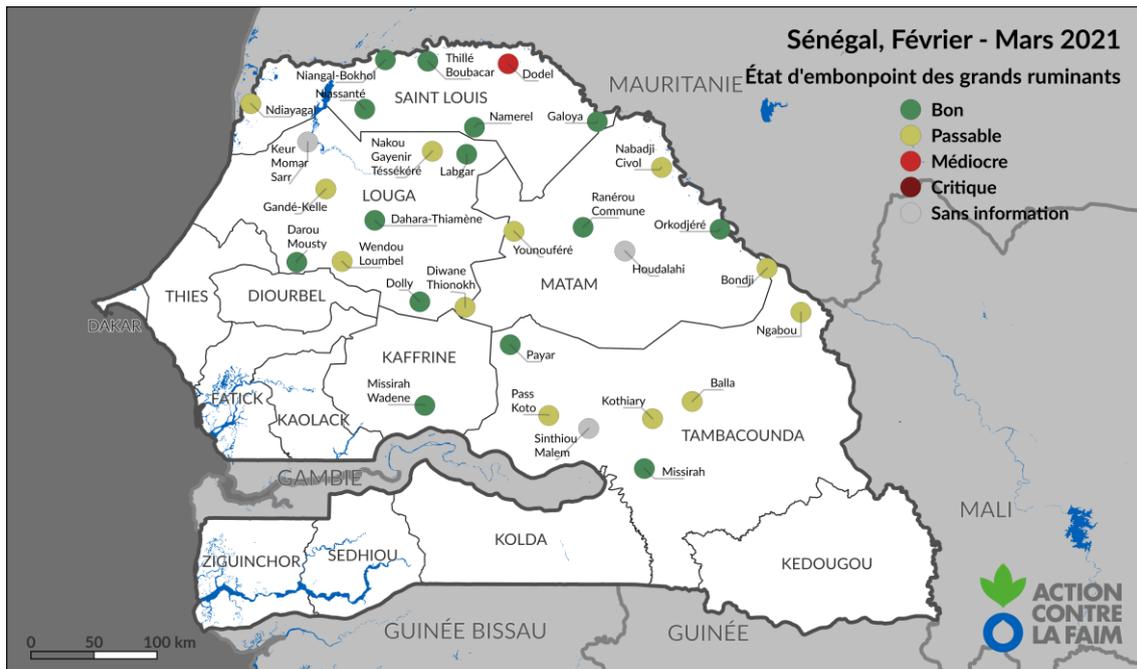


Figure 8 - État d'embonpoint des grands ruminants enregistré entre février et mars 2021 sur le Sénégal

VOL DE BÉTAIL

Sur la période entre février et mars 2021, huit (8) cas de vol de bétail ont été signalés au niveau de la zone agropastorale du Ferlo.

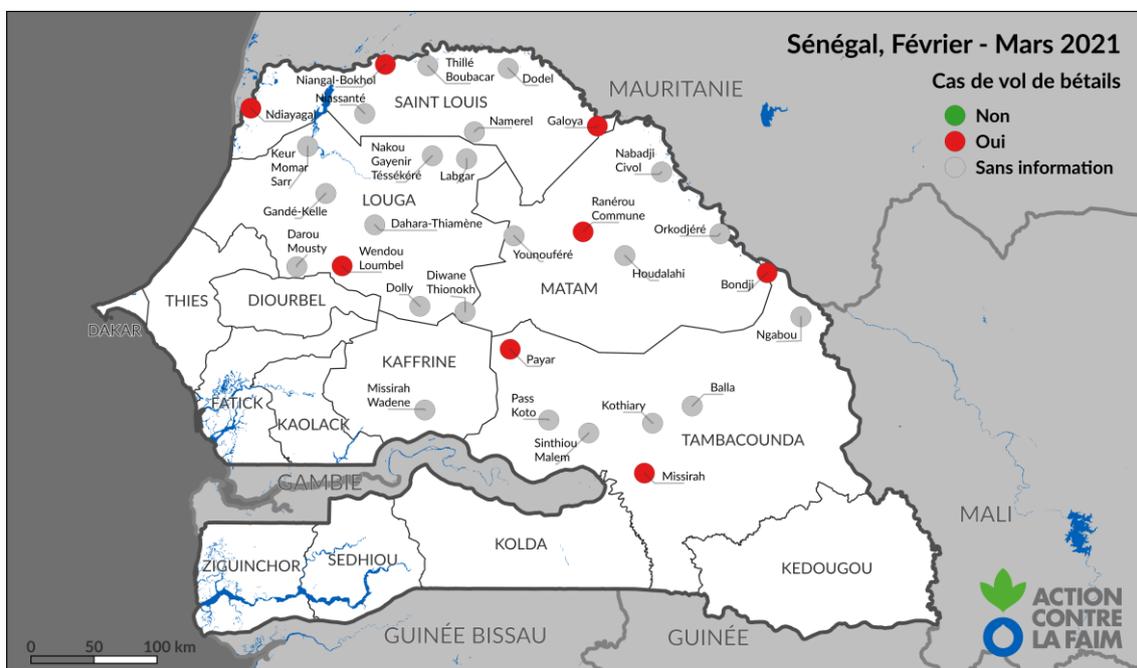


Figure 9 - Vol de bétail enregistré entre février et mars 2021 sur le Sénégal

FEUX DE BROUSSE

De nombreux feux de très grande taille ont été signalés dans les régions de Saint-Louis, et Tambacounda. (Figure 9). Des cas feux de grande taille sont noté également à Tambacounda, Louga et Saint-Louis.

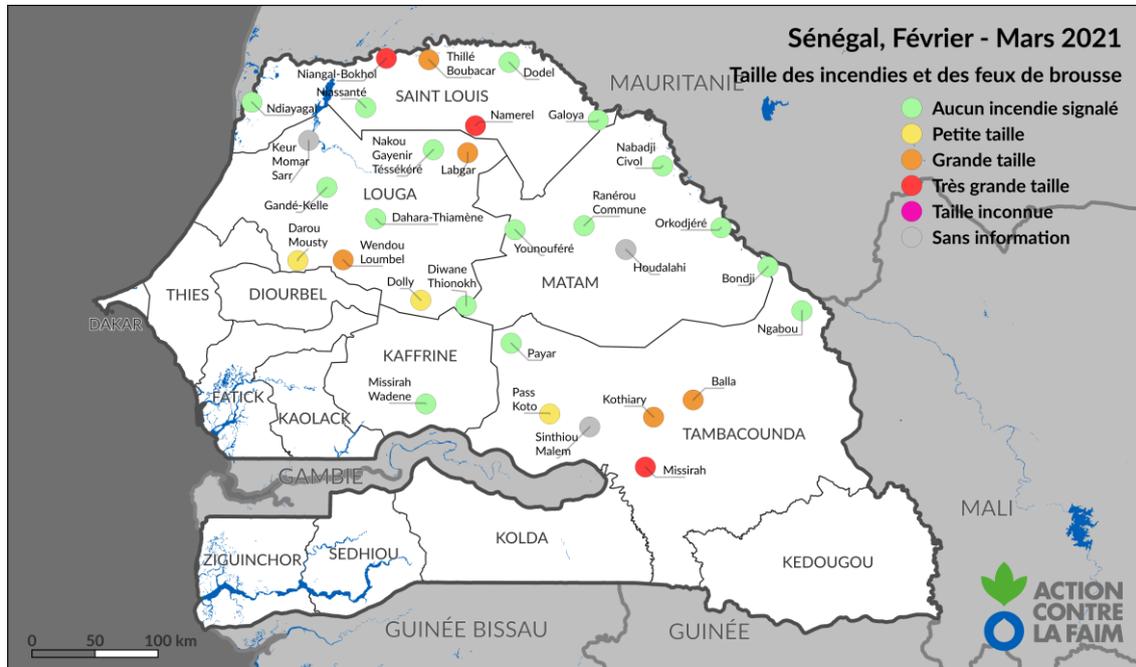


Figure 9 – Cas de feu de brousse enregistrés entre février et mars 2021 sur le Sénégal

PRIX DES MARCHÉS

Le prix des caprins continue de baisser avec cette fois-ci une légère baisse par rapport à la période décembre 2020 – janvier 2021. Les moyennes de prix enregistrées sont de 27 550 FCFA pour les caprins mâles et 23 200 FCFA pour les femelles avec des variations respectives par rapport la période précédente de **-1,8%** pour les mâles et **-1,6%** pour les femelles (Tableau 1).

Concernant les ovins, on note aussi une baisse des prix pour les mâles, mais une hausse pour les femelles par rapport à la période précédente. Les moyennes enregistrées sont de 65 200 FCFA pour les ovins mâles et 42 100 FCFA pour les femelles, avec une variation respective de **-1,2%** et **+3,3 %** par rapport à la période précédente.

Pour les bovins, les prix ont légèrement diminué pour le bétail mâle par rapport à la période précédente tandis que le prix du bétail femelle augmente. La moyenne des prix relevés est de 308 900 FCFA pour les bovins mâles et 208 400 FCFA pour les femelles, avec une variation de **-4,2%** pour les cheptels mâles et **+4,5%** pour les femelles.

Les TDE bovin mâle contre mil et riz sont favorables aux éleveurs dans tous les sites de surveillance pastorale, à l'exception de du ranch de Dolly où un bœuf moyen d'échange avec moins d'un quart de tonne de mil et de riz (Tableau 1).

Les prix du riz subissent une baisse avec une moyenne à 302 FCFA/kg pour la période février-mars 2021 contre 246 FCFA/kg pour la période décembre 2020 – janvier 2021.

Le mil enregistre une légère hausse avec un prix moyen à 275 FCFA.

Le prix de l'aliment de bétail reste stable par rapport à la période précédente avec une moyenne de 247 FCFA/kg.

Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz FCFA/kg	Mil FCFA/kg	Alim. Bétail FCFA/kg	TDE	TDE
			Mâle	Femelle	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle				Bovin mâle / Riz kg	Bovin mâle / Mil kg
			6mois-1an	6mois-1an	1-2 ans	1-2 ans	5-6 ans	5-6 ans					
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene	15000	12250	77500	37500	312500	250000	325	200	250	962	1563
Louga	Kébémér	Darou Mousty	20000	22500	70000	45000	350000	275000	300	233	250	1167	1505
	Linguère	Wendou Loumbel	33000	30500	88000	62500	520000	322500	300	275	250	1733	1891
		Labgar	18750	17000	69000	34000	475000	280000	300	350	200	1583	1357
		Nakou G. Tèssékéré	40000	32000	90000	40000	490000	250000	300	225	250	1633	2178
		Divane Thionokh	23000	20000	39000	28000	280000	195000	300	223	215	933	1258
		Dahara-Thiamène	30000	17500	52500	31250	275000	150000	325	300	250	846	917
	Dolly	30000	28000	50000	45000	55000	375000	325	200	250	169	275	
Louga	Gandé	25000	25000	94500	75000	376000	377000	300	350	250	1253	1074	
Matam	Kanel	Orkodjéré	50000	30000	100000	45000	200000	100000	250	250	250	800	800
	Matam	Nabadji Civol	25000	20000	77500	40000	300000	150000	250	250	250	1200	1200
	Ranerou	Younouféré	23500	20000	47500	33500	225000	165000	300	250	250	750	900
Ranérou Commune		30000	25000	70000	40000	250000	190000	350	250	250	714	1000	
Saint-Louis	Dagana	Niagal-Bokhol	35000	22500	90000	70000	200000	150000	350	350	350	571	571
		Ndiayagal (Diana)	25000	22500	52500	42500	250000	235000	300	425	250	833	588
		Niassanté	21500	19250	60000	47500	282500	227500	280	275	200	1009	1027
	Podor	Namerel	25000	20000	60000	30000	500000	230000	260	300	200	1923	1667
		Galoya	25000	23500	55000	35000	250000	175000	300	300	250	833	833
		Thillé Boubacar	15000	15000	50000	45000	500000	275000	300	350	250	1667	1429
		Dodel	30000	30000	42500	46000	360000	200000	325	350	200	1108	1029
Tamba	Bakel	Ngabou	25000	17500	50000	25000	250000	150000	300	175	250	833	1429
		Bondji	27000	32750	60000	40000	345000	230000	300	300	250	1150	1150
	Goudiry	Kothiary	13000	16250	32500	30000	175000	147500	300	250	275	583	700
	Koumpentoum	Payar	35000	25000	65000	45000	275000	225000	300	200	250	917	1375
		Pass Koto	42000	30000	90500	39000	285000	270000	325	200	250	877	1425
	Tamba	Balla	22000	17500	55000	35000	210000	115000	300	200	250	700	1050
Missirah		40000	35000	72500	50000	350000	225000	300	300	300	1167	1167	
Sinthiou Malem		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 1 - Prix en FCFA de marché et TDE relevés en février-mars 2021, source : Données collectées par les relais RBM

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Assurer le ravitaillement correct des magasins de stock d'aliment de bétail pour la période de soudure pastorale.
- Augmenter les campagnes sensibilisation pour la lutte contre les feux de brousse surtout dans les zones d'accueil au sud
- Sensibiliser les populations sur la législation concernant le vol de bétail, avec des spots radio et des campagnes d'informations
- Poursuivre la surveillance pastorale

INFORMATION ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- NDIAYE Bamba (Sénégal) - bndiaye@sn.acfspain.org
- FILLOL Erwann (Sénégal) - erfillol@wa.acfspain.org

FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation Albert II de Monaco, et du Réseau Billatal Maroobe RBM.

